Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20261102-D2026_11_10-DE

DEPARTEMENT
DES
COTES D'ARMOR

COMMUNE DE
PLERNEUF

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLERNEUF**

Nombre de membres du Conseil municipal en exercice est de : 15

Nombre de votants : 15

Suffrages exprimés :
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation
26 octobre 2026

Date d'affichage
23 octobre 2026

Séance du 2 novembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux novembre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, afin de l'organiser dans le respect des règles sanitaires – notamment de distanciation (*article 6 de la loi N° 2020-1379 du 14 novembre 2020),* sous la présidence de Monsieur Philippe LE MEHAUTE, Maire.

Présents : Mrs. LE MEHAUTE, CHASSAGNE, CLERMONT, LE CASTREC, LEMAITRE, BARBIER, OLLIVIER,
Mmes. QUILGARS LABARRE, LE GALLOU, JAFFRAIN, BOLLORÉ, VANCAPPEL, DUPAS, DESNOS,

Absents (excusés) : Mr. LE BELLEGO pouvoir à Mme. VANCAPPEL

Secrétaire de séance : Mr. LE CASTREC

***N° de la délibération* :**
2026/11/10

***Objet de la délibération* :**
Changement des menuiseries extérieures de la restauration scolaire

Madame LE GALLOU Valérie, 3ème adjoint, rappelle aux membres du conseil municipal que les menuiseries extérieures de la restauration scolaire sont fortement endommagées et nécessitent d'être changées.

Une consultation a donc été lancée auprès de trois entreprises pour remplacer les menuiseries extérieures, à savoir les fenêtres côté sud, ainsi que trois portes en bois anciennes tout en prévoyant une future isolation extérieure :

- VITEL de Plérin (22) qui n'a pas répondu en raison d'une contrainte technique trop importante et de dimension des volets roulants
- MORIN D de Trégueux (22) pour la somme de 11 210,71 € HT
- A-R Rénov' de Plélo (22) pour la somme de 20 585,94 € HT,

La commission MAPA réunie le 26 octobre préconise de retenir la société MORIN D. et de l'interroger pour un complément de devis pour les fenêtres côté sud ainsi que les deux portes à double vantaux côté ouest permettant ainsi de changer l'intégralité des menuiseries extérieures.

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20261102-D2026_11_10-DE

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20261102-D2026_11_10-DE

Le devis total de la société MORIN D. pour le changement de l'ensemble des menuiseries extérieures de la restauration scolaire soit 7 fenêtres et 5 portes s'élève à 17 788,97 € H.T.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer le devis de la société MORIN D. pour lancer la commande des matériaux en vue des travaux de changement de l'ensemble des fenêtres et des portes extérieures au moment des vacances de février 2027.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention du Département des Côtes d'Armor dans le cadre du Contrat Départemental de Territoire 2022-2027 sur la thématique de la transition écologique et de l'aménagement du territoire.

Il est précisé que les travaux ne commenceront qu'une fois le dossier de demande de subvention passé en commission permanente après instruction par les services du Département.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

PROJET	MONTANT HT RÉEL	SUBVENTIONS		Auto-financement HT 30 %
		Organismes	Montant	
Changement des fenêtres et des portes extérieures de la restauration scolaire	17 788,97	Département (70 %)	12 452.28	5 336,69
Total	17 788,97 €		12 452,28 €	5 336,69 €

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter une demande de subvention auprès du Département dans le cadre du Contrat Départemental de Territoire 2022-2027 pour une dépense HT de 17 788,97 € H.T. relative aux travaux de changement de l'ensemble des fenêtres et des portes extérieures de la restauration scolaire.

APRÈS AVOIR ENTENDU l'exposé de madame LE GALLOU, 3ème adjoint,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité, par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

- ***AUTORISE*** Monsieur Le Maire à solliciter une subvention auprès du Département au titre du Contrat Départemental de Territoire 2022-2027 pour la réalisation des travaux de changement des fenêtres et des portes extérieures de la restauration scolaire au taux de 70 % représentant 12 452,28 € pour une dépense subventionnable de 17 788,97 € selon le plan de financement prévisionnel ci-dessus ;

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20261102-D2026_11_10-DE

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20261102-D2026_11_10-DE

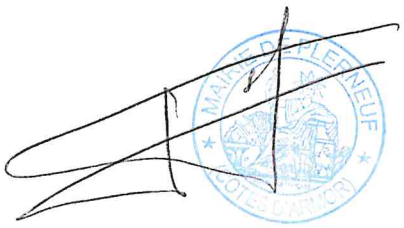
- ***DIT*** que le montant des travaux sera inscrit au budget primitif communal 2027 ;

- ***AUTORISE*** Monsieur le Maire à signer toute pièce afférente au dossier.

Le secrétaire de séance
Jérôme LE CASTREC

Le Maire,
Philippe LE MEHAUTE.





Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20261102-D2026_11_10-DE